

## **COMMUNIQUE**

La Commission nationale des droits humains (CNDH) a appris avec consternation l'initiative prise par un groupe de militaires de se faire justice en exerçant des violences physiques contre des civils dans le quartier Dapoya de Ouagadougou dans la soirée du 24 septembre 2022. Ces violences ont été menées en représailles au décès d'un militaire intervenu dans la nuit du 23 au 24 septembre 2022.

La CNDH, tout en regrettant et condamnant fermement la mort du militaire dans des circonstances que s'attache à élucider la justice, exprime sa vive réprobation devant de telles violences qui constituent des violations de droits humains et qui sont de nature à fragiliser les relations de confiance entre populations et forces de défense et de sécurité. Elle exprime ses condoléances à la famille et aux collègues du militaire décédé et formule ses vœux de prompt rétablissement aux personnes blessées lors de ces représailles.

La CNDH prend acte du communiqué du Chef d'Etat-Major Général des Armées condamnant ces agissements et prend note des investigations entamées concernant les deux (2) incidents qu'elle suit attentivement.

La CNDH s'inquiète de la persistance de tels actes dirigés contre des populations civiles et des agents de sécurité malgré les dispositions prises par les autorités. Elle invite en conséquence le Gouvernement à renforcer les actions de sensibilisation des éléments des forces de sécurité et de défense sur le respect des droits humains et l'existence des voies de recours par lesquelles ils peuvent faire valoir leur réclamation. Elle recommande par ailleurs, l'intensification des activités de renforcement de la cohésion entre les forces de défense et de sécurité d'une part, et d'autre part, le renforcement de la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité.

Fait à Ouagadougou, le 26 septembre 2022

Pour la Commission,

Le Président



**Kalifa Yemboado Rodrigue NAMOANO**

*Chevalier de l'Ordre de l'Etalon*